

BILAN ANNUEL 2024

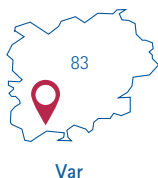
Tribunal administratif de Toulon



Didier SABROUX
Président du tribunal
administratif de Toulon

“

L'année 2024 a vu, au mois de novembre, un changement de chef de juridiction, Madame Doumergue ayant été appelée à d'autres fonctions. Son action et celle des agentes et des agents de greffe, des magistrates et des magistrats composant le tribunal ont contribué à augmenter le nombre de dossiers jugés de 12 %, permettant ainsi une réduction de plus de 5 % du nombre d'affaires en instance et une baisse de plus de 7 % du nombre de dossiers de plus de deux ans. Enfin, le délai moyen de jugement a été réduit de deux semaines.



La hausse du contentieux du droit des étrangers et des contentieux sociaux a été contenue mais représente tout de même plus du tiers des affaires enregistrées, ce qui continue d'être inférieur à la moyenne des autres tribunaux administratifs comparables. Le contentieux de l'urbanisme, souvent très complexe et qui demeure l'une des thématiques contentieuses « phares » du tribunal, est également en légère augmentation de près de 3 %.



Effectifs de la juridiction :

41

personnes dont :

17

magistrates
et magistrats

24

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

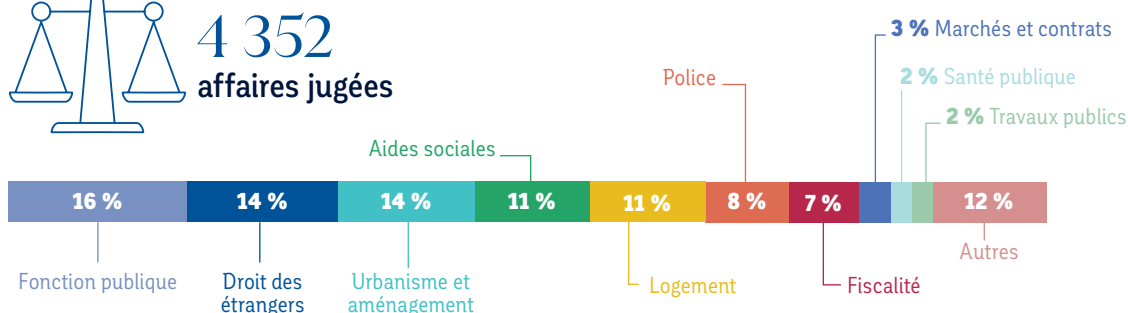
Une des préoccupations du tribunal reste le nombre de dossiers anciens relatifs à l'indemnisation des victimes de l'amiante, nombreuses dans le département du Var. Son volume est en voie de résorption grâce à un effort particulier, entrepris dès mon arrivée, pour ce que je considère comme une priorité.

Un effort particulier a été fait dans le domaine de la communication avec une nouvelle version du site internet du tribunal et une présence active sur certains réseaux sociaux à caractère professionnel, facilitant pour tous et toutes l'accès au droit.

2024 en chiffres



4 352
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Santé publique : responsabilité des hôpitaux dans les actes de soin et réglementation sanitaire.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur.

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Travaux publics : dommages sur le domaine public ou causés par les ouvrages publics (routes, bâtiments, lignes de transports, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



416
affaires jugées en urgence (référé)

+16 % par rapport à 2023



1 an 2 mois et 29 jours
de délai moyen de jugement

-14 jours par rapport à 2023

76,6 %
des recours déposés par téléprocédure



35,3 %
des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérécourse Citoyens



76,5 %
des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



28
médiations engagées
42 % de taux de réussite